



Charte de respect de l'enfant

Écouter

- Permettre à l'enfant de s'exprimer en toute liberté
- Être à l'écoute de ses besoins, de son désir et de ses difficultés éventuelles

Valoriser

- Responsabiliser l'enfant dans la mesure de ses capacités
- Encourager ses réalisations
- Ne pas lui faire subir de comparaisons

Comprendre

- Actualiser nos connaissances sur le développement de l'enfant
- Mener une réflexion régulière autour de notre pratique

Accompagner

- Soutenir l'enfant dans son développement et ses apprentissages
- L'aider à dépasser ses difficultés éventuelles

Observer

- Connaître chaque enfant individuellement
- Adapter les conditions d'accompagnement si nécessaire

Estimer

- Considérer que chaque enfant est un être humain à part entière
- Respecter la différence de chacun au sein de la collectivité

Attendre

- Respecter le rythme de chaque enfant
- Ne pas le presser dans ses acquisitions

Parler

- Mettre des mots là où l'enfant n'est pas en mesure de le faire

